

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 62 (1953)
Heft: 5

Rubrik: Dans nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans nos sections

PAYS DE VAUD

Une année d'activité de l'école de La Source

Le rapport pour 1952 de l'Ecole romande d'infirmières de la Croix-Rouge suisse témoigne de l'activité qui n'a cessé de régner tant à l'école qu'à l'hôpital de La Source. Après avoir assumé pendant 13 ans la direction de l'établissement, M. Pierre Jaccard, appelé en octobre 1952 à la chaire de sociologie de l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, a été remplacé par Mlle G. Augsburger. Au 31 décembre 1952, l'Ecole comprenait 140 élèves en cours d'études, dont 89 en stages hospitaliers dans diverses villes romandes. 49 élèves sont entrées au cours de l'année, 46 diplômes d'infirmières et 15 diplômes d'infirmières en hygiène sociale ont été décernés en 1952. Dès janvier 1952 la journée de 10 heures prévue par le contrat-type fédéral et préconisée par la Croix-Rouge suisse a pu être mise en vigueur; il faut se féliciter des résultats de cette heureuse innovation. A partir du 1^{er} janvier 1953, La Source participe au versement des primes d'assurance-maladie et -vieillesse de ses infirmières; une assurance-vieillesse et invalidité a également été conclue pour le personnel stable de l'établissement.

17 Sourciennes ont participé aux cours des formations volontaires croix-rouges du Chanet et en sont rentrées très satisfaites. 12 infirmières se sont préparées à donner des cours de soins au foyer selon les nouvelles méthodes introduites en Suisse par Mlle L. Petschnigg, sous-directrice au Bureau des infirmières de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge à Genève; un premier cours a été donné par la section de Lausanne de la Croix-Rouge dans une salle de La Source mise à sa disposition.

L'Hôpital de la Source, lui-même, a reçu 1655 malades et totalisé en 1952 21 903 jours d'hospitalisation, 181 accouchements et 1537 interventions chirurgicales tandis que la Polyclinique donnait 5959 consultations et 5350 visites à domicile. *

Inauguration d'un «Village de l'espérance»

Le 22 juin, au-dessus de Burdignin en Haute-Savoie, a été inauguré le premier chalet du «Village de l'espérance» destiné à des enfants français ayant besoin particulièrement de soins médicaux. Les premiers hôtes, des adolescents de 14 à 18 ans, sont arrivés au début de juillet dans leur claire et belle maison. Cette fondation, dont l'initiative remonte à 1948 et est due à une Française habitant Lausanne, Mme Thorel, a pu être réalisée grâce à de nombreux appuis français et suisses. La section lausannoise et le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse ont fait don notamment d'un appareil moderne de radioscopie qui permettra de suivre attentivement les petits hôtes du «Village de l'espérance». Lors de la cérémonie de l'inauguration, M. Marc Maison, président de la Croix-Rouge lausannoise, a salué la naissance de cette nouvelle et belle institution et rappelé l'amitié unissant la Suisse et la France.

Association des infirmiers et infirmières diplômés

La nouvelle adresse de l'Association est 4, boulevard des Tranchées à Genève. Tél. (022) 5 12 32.

GENÈVE

Le Centre d'hygiène sociale de la section genevoise

Le Dispensaire de la section genevoise de la Croix-Rouge suisse comprend une directrice et 11 infirmières. Trois de celles-ci sont détachées à l'Hôpital cantonal, à la Polyclinique médicale et à la Clinique infantile, trois sont chargées du service des nourrissons à la campagne et à la ville et cinq assurent le service urbain.

En 1952, les infirmières du Centre ont suivi 4735 cas et assuré un total de 47 916 prestations. Le Centre a repris en outre les consultations assumées jusqu'à l'année dernière par la «Goutte de lait». Les prestations médicales à domicile s'élèvent en 1952 à 22 848, en forte hausse, alors que celles effectuées au Centre sont de 2781.

Des consultations médicales pour nourrissons ont lieu trois fois par semaine, les lundi, mercredi et vendredi à 10 h, et sont assurées avec un grand dévouement par les docteurs Mlle Girod, Mme Chausse et M. Colomb. Des consultations ont lieu également à Vieuxseux sous la direction du Dr Vogt et avec le concours d'infirmières et d'élèves du «Bon Secours». Le «Lactarium» installé au Centre rend de très grands services. Des pesées et conseils d'hygiène ont lieu au Centre tous les mercredi et vendredi après-midi de 14 h 30 à 16 h 30.

Le Comité de la section genevoise s'est préoccupé également d'améliorer la situation matérielle des infirmières et de les assurer aux meilleures conditions possibles. Le président du Département du travail, de l'hygiène et de l'assistance publique et le Grand Conseil de Genève doivent être remerciés pour la compréhension avec laquelle ils ont aidé la Croix-Rouge genevoise à assumer les charges de ce Dispensaire qui rend des services considérables à la population de tout le canton.

*

Un double deuil à la section genevoise

La section genevoise et particulièrement sa commission du secours aux enfants et de la Croix-Rouge de la Jeunesse vient de voir disparaître coup sur coup deux de ses collaboratrices les plus fidèles, Mlle Georgette Murset, institutrice à l'école du Parc Bertrand, et Mme Marguerite Grange, ancienne inspectrice scolaire et la fondatrice, voilà 25 ans, de la Croix-Rouge de la Jeunesse à Genève. Nous reviendrons sur les carrières de ces deux femmes de bien. Nous disons ici à leurs familles comme au corps enseignant de Genève doulement touchés la part que nous prenons à un deuil qui est aussi le nôtre.

